

TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

Grand Paris Express: 3,5 milliards € d'investissement pour l'arc nord-est

AFP - Publié le 07/07/2014 à 10:50

Mots clés : Politique des transports

© Société du Grand Paris - La carte du réseau du Grand Paris Express

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris (SGP) a voté vendredi 4 juillet un investissement de près de 3,5 milliards d'euros pour la réalisation de la partie nord-est du Grand Paris Express.

Ce vote « confirme l'engagement de l'Etat et des collectivités d'Ile-de-France pour mettre en oeuvre la feuille de route décidée par le gouvernement le 6 mars 2013 sur le Nouveau Grand Paris des transports », a souligné la SGP. La SGP « est ainsi autorisée à engager 3,490 milliards d'euros ce qui constitue la 2e étape de la mise en oeuvre opérationnelle du Grand Paris Express », futur métro automatique en rocade autour de la capitale.

Ce tronçon, qui doit entrer en service en 2023, relie Noisy-Champs à Saint-Denis Pleyel. Il totalise 29 km de nouvelles lignes, traversera 17 communes de Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis et sera intégralement réalisé en souterrain. Il desservira 9 nouvelles gares, dont 7 en correspondance avec les RER, métros ou tramways, selon les chiffres rappelés par la SGP. Dans le schéma des futures lignes du Grand Paris Express, destiné à mieux relier les banlieues entre elles et à désaturer la zone centrale de Paris, le tronçon englobe la future ligne 16, ainsi que le tronc commun de la ligne 17 (17 Sud) entre les gares Le Bourget RER et Saint-Denis Pleyel et de la ligne 14 (14 Nord) reliant Saint-Denis Pleyel à Mairie de Saint-Ouen.

Le calendrier prévoit l'enquête publique à l'automne 2014 et le début des travaux en 2016. Les lignes 16 et 17 seront parcourues par des trains d'une capacité de 500 passagers. « Dès son ouverture, la ligne 16 – qui irriguera l'est de la Seine-Saint-Denis – sera fréquentée par 150.000 à 200.000 personnes chaque jour de semaine », selon les prévisions de trafic.

« En autorisant cet investissement, le conseil de surveillance fait franchir à la SGP une 2e étape majeure (...) La SGP va pouvoir enclencher les prochaines phases du projet: des marchés d'études et de maîtrise d'oeuvre pour ce tronçon seront signés pour un montant de 200 millions d'euros. Leurs impacts sur l'activité et sur l'emploi seront tout à fait essentiels », a déclaré Philippe Yvin, président du directoire et proche de Claude Bartolone.

La première phase d'investissement (5,3 mds EUR) avait été votée le 15 juillet 2013 pour la réalisation de la partie Sud de la ligne 15, dont les premiers travaux (déviation des réseaux d'eau, électricité, téléphonie, etc.) débiteront fin 2014. Les travaux de génie civil, faisant intervenir les tunneliers, débiteront en 2016.